



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 6

PREMIÈRE SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

Immédiatement après la prière et la reconnaissance des territoires, M. JOHNSON soulève une question de privilège voulant que le premier ministre ait délibérément induit l'Assemblée en erreur le 24 novembre 2023 et propose que l'Assemblée réprovoie le premier ministre pour avoir délibérément induit l'Assemblée en erreur et qu'un comité permanent de l'Assemblée soit immédiatement saisi de la question.

M. le *premier ministre* KINEW intervient. Le président informe l'Assemblée qu'il met l'affaire en délibéré.

Le projet de loi mentionné ci-après, dont l'objet a été indiqué, est lu une première fois :

(N° 4) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi et la Loi d'interprétation (Journée du chandail orange)/The Employment Standards Code Amendment and Interpretation Amendment Act (Orange Shirt Day).*
(M. le *premier ministre* KINEW)

M. le *ministre* BUSHIE dépose :

le rapport annuel du ministère des Relations avec les municipalités pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023;

(Document parlementaire n° 63)

le rapport annuel du ministère de la Réconciliation avec les peuples autochtones et des Relations avec le Nord pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023;

(Document parlementaire n° 64)

le rapport annuel de la Commission des services d'approvisionnement en eau du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023;

(Document parlementaire n° 65)

le rapport annuel du Fonds de développement économique local pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023;

(Document parlementaire n° 66)

le rapport annuel de la Commission municipale pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022.

(Document parlementaire n° 67)

M. SALA, *ministre des Finances*, fait une déclaration au sujet du Mois de la littéracie financière.

M. KHAN et, avec le consentement de l'Assemblée, M^{me} LAMOUREUX font des observations sur la déclaration.

M. BUSHIE, *ministre des Relations avec les municipalités et le Nord*, fait une déclaration au sujet de la Semaine de sensibilisation aux administrations municipales.

M. KING fait des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 28(1) du *Règlement*, M^{me} DELA CRUZ, MM. JOHNSON et BLASHKO, M^{me} BYRAM ainsi que M. BRAR font des déclarations de député.

Le président fait une déclaration concernant la nomination de Rick YARISH, qui devient le 14^e greffier de l'Assemblée législative.

Conformément au paragraphe 48(2) du *Règlement*, la leader du gouvernement à l'Assemblée interrompt le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône afin que l'Assemblée procède à la deuxième lecture de projets de loi.

M. le *premier ministre* KINEW propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 2 — *Loi sur Louis Riel/The Louis Riel Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *premier ministre* KINEW intervient.

M. JOHNSON, M^{me} LAMOUREUX et M. EWASKO posent des questions au premier ministre.

Le débat se poursuit.

M^{mes} STEFANSON et LAMOUREUX, MM. JOHNSON et BLASHKO, M^{me} CROSS ainsi que M. le *ministre* MOSES interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M. le *ministre* WIEBE propose la levée de la séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

POUR

ALTOMARE
ASAGWARA
BLASHKO
BRAR
CABLE
CHEN
CROSS
DELA CRUZ
DEVGAN
FONTAINE
KENNEDY
KOSTYSHYN

LOISELLE
MALOWAY
MARCELINO
MOROZ
MOYES
OXENHAM
PANKRATZ
REDHEAD
SANDHU
SCHMIDT
SCHOTT
SMITH
WASYLIW.....25

CONTRE

BALCAEN
BEREZA
BYRAM
COOK
EWASKO
GOERTZEN
HIEBERT
JACKSON
JOHNSON

KHAN
KING
LAMOUREUX
NARTH
NESBITT
PERCHOTTE
STEFANSON
STONE
WHARTON
WOWCHUK.....19

La séance est levée à 16 h 53 et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

Tom Lindsey